

A qui appartient le Léman ?

La banque du Léman organisait le 2 octobre dernier, à la Société Nautique de Genève, les premières Rencontres du Léman auxquelles Acteurs de l'économie était associé. Les débats portaient sur la gestion et la protection du lac Léman, une véritable ressource tant économique qu'environnementale pour les territoires franco-suisse.

Créée à Genève, il y a un peu plus d'une année, la banque du Léman, filiale à 100 % de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, avait réuni le 2 octobre dernier plusieurs acteurs d'envergure nationale et internationale autour du thème de l'eau, de sa gestion économique et politique, et de sa protection dans la région. Des spécialistes scientifiques et environnementaux, des acteurs de l'hydroélectricité, des représentants politiques locaux ou encore des membres du projet Gouverhône, se sont exprimés devant une centaine de participants. Gestion complexe de l'eau Aux questions élémentaires comme à qui appartient l'eau et qui doit la gérer ? La réponse pourrait tenir en quelques mots : à personne et à tout le monde en même temps... Mais malgré la complexité de gérer ce bien public, la tendance à s'orienter vers une meilleure gouvernance publique-privée est de plus en plus prise au sérieux, notamment avec les changements climatiques. Ces préoccupations s'inscrivent également dans l'actualité, qu'il s'agisse des relations franco-suisse autour de la gouvernance du Rhône, actuellement en discussions, ou des débats au niveau fédéral pour subventionner l'hydroélectricité, en mal de rentabilité face aux subventions euro-

péennes vers d'autres sources d'énergies non renouvelables. Dramatique fonte des glaces Martin Beniston, directeur de l'Institut des sciences et du développement durable de l'Université de Genève (Unige), a montré l'étendue de l'impact du changement climatique sur le glacier du Rhône, qui a dramatiquement fondu en quelques décennies. Le climat devient de plus en plus méditerranéen, ce qui implique des modifications considérables sur l'écosystème et les précipitations. Face à ces changements, Jean-François Donzier, directeur de l'Office international des eaux, a rappelé que ces modifications et la raréfaction des eaux en montagne est avant tout un problème pour les habitants des plaines, qui exploitent cette eau pour l'hydroélectricité, l'utilisent pour l'eau potable et en subissent le plus les conséquences, lors de crues ou d'étiage. On se souvient par exemple de crues de l'Arve au printemps dernier à Genève. Christian Bréthaut, chercheur à l'Unige, a quant à lui rappelé l'importance du projet Gouverhône. Piloté par l'Université depuis 2012, le projet vient d'être présenté récemment et analyse la gestion transfrontalière du Rhône. Genève y tient un rôle central, à la fois en

amont pour gérer niveau du lac et éviter les crues sur le canton de Vaud par exemple. Mais aussi en aval, car la France utilise l'eau du Rhône à de multiples niveaux. L'hydroélectricité représente 60 % de l'électricité produite en Suisse. 200 milliards de dollars d'aides Au fil des discussions, la question de la formation des prix, de l'électricité en l'occurrence, est un véritable enjeu, pourtant cette dernière ne reflète pas la réalité. Dans un récent rapport de l'OCDE, le soutien public à la production et à la consommation de combustibles fossiles est encore considérable dans les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes. Il représente 160-200 milliards de dollars par an. Ce soutien entrave les efforts mondiaux pour réduire les émissions et lutter contre le changement climatique. Les États dépensent ainsi, pour soutenir les combustibles fossiles, quasiment le double du montant nécessaire pour atteindre les objectifs de financement de la lutte contre le changement climatique définis par la communauté internationale, qui appelle à mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020.

■

par Marjorie Théry (Agefi)

